

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

BIFAO 9 (1911), p. 99-136

Henri Gauthier

Nouvelles remarques sur la XIe dynastie.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

- | | | |
|---------------|--|--|
| 9782724711523 | <i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne</i> 34 | Sylvie Marchand (éd.) |
| 9782724711400 | <i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i> | Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.) |
| 9782724710922 | <i>Athribis X</i> | Sandra Lippert |
| 9782724710939 | <i>Bagawat</i> | Gérard Roquet, Victor Ghica |
| 9782724710960 | <i>Le décret de Saïs</i> | Anne-Sophie von Bomhard |
| 9782724711547 | <i>Le décret de Saïs</i> | Anne-Sophie von Bomhard |
| 9782724710915 | <i>Tebtynis VII</i> | Nikos Litinas |
| 9782724711257 | <i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i> | Jean-Charles Ducène |

NOUVELLES REMARQUES SUR LA XI^E DYNASTIE

PAR

M. HENRI GAUTHIER.

I

Pas plus qu'il y a six ans⁽¹⁾ nous ne sommes aujourd'hui en état d'écrire une histoire définitive de la dynastie qui précéda à Thèbes celle des Amenemhâit et des Sanousrit. Comme en 1905 nous devons encore nous borner à des remarques isolées sur les différents rois de cette famille. Il est évident, cependant, que les fouilles pratiquées par *The Egypt Exploration Fund* de 1903 à 1907 au temple funéraire de la XI^e dynastie à Deir-el-Bahari ont renouvelé complètement certaines parties de la question. De courtes, mais substantielles études de MM. Naville, Ed. Meyer et von Bissing ont contribué elles aussi dans une mesure considérable à jeter une lumière nouvelle sur la classification des rois de cette première dynastie thébaine. Si bien qu'il ne me paraît pas inutile d'exposer à nouveau l'état actuel de la question, et de remettre ainsi au courant des récentes découvertes le chapitre si rapidement vieilli de mon *Livre des Rois d'Égypte* relatif à la XI^e dynastie⁽²⁾.

Les nouvelles contributions parues depuis mon article de 1905, et celles qu'il ne m'a pas été permis d'utiliser dans la rédaction du *Livre des Rois*, sont au nombre de six :

1^o ED. NAVILLE : *Mentuhetep II and the XIth dynasty*, dans *The XIth dynasty temple at Deir-el-Bahari*, Part I, 1907, p. 1-8. Cf. aussi les chapitres suivants de ce même volume.

⁽¹⁾ Voir au tome V du présent *Bulletin* (1905), pages 23-40, un premier article sur le même sujet : *Quelques remarques sur la XI^e dynastie*.

⁽²⁾ GAUTHIER, *Le Livre des Rois d'Égypte*, t. I, p. 213-251 (*Mémoires de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, t. XVII, 1908).

2° ED. MEYER : *Col. 4 und 5 des Turiner Papyrus. Die elfte Dynastie*, dans *Nachträge zur ägyptischen Chronologie*, 1908, p. 21-31 (*Abhandlungen der königl. Preussischen Akademie der Wissenschaften vom Jahre 1907*).

3° ED. MEYER : *Neue Nachträge zur ägyptischen Chronologie*, dans *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, Band XLIV, 1907-1908, p. 115.

4° ED. NAVILLE : *La XI^e dynastie*, dans *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, Band XLVI, 1909, p. 82-89.

5° ED. NAVILLE : *The XIth dynasty and later Kings*, dans *The XIth dynasty temple at Deir-el-Bahari*, Part II, 1910, p. 10-12.

6° FR. W. VON BISSING : *Zur Geschichte der XI. Dynastie*, dans *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, vol. XXXIII, 1911, p. 19-26⁽¹⁾.

Prenant pour base d'exposition le chapitre de mon *Livre des Rois* concernant la XI^e dynastie, je voudrais rassembler ici les résultats acquis par ces divers articles et en discuter les conclusions à l'aide de mes recherches personnelles.

II

Commençons donc par le personnage qu'on s'accorde à reconnaître comme le premier fondateur de la dynastie, le , gouverneur du nome de Thèbes, , ,  ou  ⁽²⁾. Il ne porte nulle part le cartouche, ni même le titre de  que porteront ses premiers successeurs. La statue votive que lui a consacrée à Karnak le roi Sanousrit I^{er} de la XII^e dynastie, comme au véritable ancêtre du premier empire thébain, nous apprend que sa mère s'appelait , *Akoui*⁽³⁾. Or j'ai été assez heureux pour retrouver, grâce aux indications de M. Daressy, dans les collections du Musée du Caire, le cliché photographique dû à Beato de la stèle au nom d'un autre  nommé aussi  que M. Steindorff

⁽¹⁾ Dans *Sphinx*, vol. XII, 1908, p. 72 sqq., M. E. Andersson, rendant compte du tome I de *The XIth dynasty temple at Deir-el-Bahari*, Part I, n'a fait que reproduire, sans la discuter ni y apporter aucune modification, la classification

des rois proposée par M. Naville au chapitre 1^{er} de cet ouvrage.

⁽²⁾ Cf. GAUTHIER, *Livre des Rois*, I, p. 214-215.

⁽³⁾ *Ibid.*, p. 215, § IV et VI.

avait signalée dès 1895⁽¹⁾. Le monument était en vente à Louxor en 1895; je ne sais où il se trouve maintenant, mais il n'est pas sans intérêt de noter qu'une reproduction en est conservée dans les collections photographiques du Musée du Caire. Voici exactement les titres portés sur cette stèle par le défunt:  Le nom propre Antef est détruit, mais la restitution en est rendue certaine par un autre petit texte gravé à l'angle de droite,  Sous le siège du défunt est représenté un chien, et ce détail rapproché de ce que nous montre la stèle dite *des Chiens* de l'Antef-, n'est pas sans importance; il semble indiquer que les premiers Antefs avaient une prédilection toute particulière pour le chien. Ce qui est plus intéressant encore, c'est le nom porté par la mère de ce nouvel Antef; elle s'appelle *Miit*, la *Chatte*; et nous apprenons par là que cet Antef est nettement différent de l'autre dont la mère s'appelle *Akoui*. M. Steindorff (*loc. cit.*, p. 89) a placé l'Antef fils de Miit après l'autre; mais je serais plutôt tenté de le placer *avant lui*. Ses titres sont, en effet, moins importants que ceux du nomarque Antef fils d'Akoui; il n'est que , , etc., mais n'est pas , *gouverneur du nome thébain*. Il est donc, selon toute vraisemblance, père du nomarque, par suite époux de la dame *Akoui*. Si la statue érigée par Sanousrit I^{er} au fondateur de la XI^e dynastie est celle du  nomarque Antef II, et non celle d'Antef I^{er}, c'est peut-être qu'Antef I^{er} était, dans l'esprit des contemporains de la XII^e dynastie, un personnage encore trop peu considérable pour avoir droit à un pareil honneur.

Je ne sais trop pourquoi ni M. Naville ni les autres historiens qui se sont occupés des origines de la XI^e dynastie n'ont tenu compte de ce nouvel ancêtre Antef, signalé dès 1895 par M. Steindorff, et dont l'existence est absolument authentique. La dynastie commence bien par *deux*  nommés *Antef*, et qui ne s'intitulent pas encore rois.

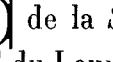
III

L'Antef du *Papyrus Harris 500* et du *scarabée de la collection Grant*, que j'ai signalé au n° 2 de mon chapitre⁽²⁾ comme un roi bien individualisé, est très

⁽¹⁾ *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, Band XXXIII, p. 81-82, et p. 89. — ⁽²⁾ Cf. GAUTHIER, *Livre des Rois*, I, p. 216.

probablement à rayer de la liste en tant que figure indépendante. Je suis tout disposé à attribuer ces deux mentions à l'un des Antef postérieurs, et de préférence au seul roi de ce nom qui nous ait laissé un nombre appréciable de monuments, l'Horus , propriétaire de la tombe de Drah abou'l Neggah et de la stèle dite *des Chiens*.

Les deux Antef *Seschesch-Ré-har-hir-mâd* et *Seschesch-Ré-ouap-mâd*, que j'ai signalés aux n°s 3 et 5 du *Livre des Rois*⁽¹⁾, sont certainement postérieurs à la XII^e dynastie, et je me range volontiers à l'opinion unanime des savants à cet égard. Je ne pense pas, cependant, qu'on puisse les faire descendre jusqu'à la XVII^e dynastie; la forme de leurs cartouches-prénoms les classe nettement dans le groupe encore mal débrouillé des XIII^e et XIV^e dynasties⁽²⁾.

Cette exclusion de *Seschesch-Ré-ouap-mâd* me conduit *ipso facto* à celle de l'Antef que j'ai mentionné sous le n° 6⁽³⁾, puisque le cercueil F du Louvre nous dit expressément que cet  était le frère du roi *Seschesch-Ré-ouap-mâd*⁽⁴⁾. Je l'ai donc identifié à tort avec l'un des  de la *Salle des Ancêtres* à Karnak. Il doit, comme le propriétaire du cercueil F du Louvre, être rendu à la XIII-XIV^e dynastie; il était roi, car il est appelé formellement  sur ce même cercueil; il est peut-être identique au -Antef que j'ai classé au n° 13 de la XI^e dynastie⁽⁵⁾, et que je suis disposé à reporter maintenant après la XII^e dynastie⁽⁶⁾. Si la reine *Sebekemsaf*^(sic) du pendentif Newberry, que je lui ai attribuée pour femme⁽⁷⁾, est bien réellement son épouse, la forme même de ce nom propre est encore un nouvel argument à ajouter aux autres en faveur de l'attribution de tous ces personnages au groupe de la XIII-XIV^e dynastie.

IV

Le roi Mentouhotep, que j'ai appelé Mentouhotep I^{er} et que j'ai rangé sous le n° 4 de la dynastie⁽⁸⁾, a pour nom d'Horus et de *nebtî* . Sur la foi de

⁽¹⁾ *Livre des Rois*, I, p. 216-217 et 219-221.

⁽²⁾ Cf., du reste, ce que j'ai déclaré déjà en 1905 à ce sujet dans le *Bull. de l'Inst. français d'archéologie orientale*, t. V, p. 23.

⁽³⁾ GAUTHIER, *op. cit.*, p. 221-222.

⁽⁴⁾ *Ibid.*, p. 221, § I.

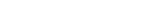
⁽⁵⁾ *Ibid.*, p. 238-242.

⁽⁶⁾ Voir plus bas, p. 128.

⁽⁷⁾ *Livre des Rois*, p. 222, § V.

⁽⁸⁾ *Ibid.*, p. 217-219.

deux monuments mal lus, l'inscription de Konosso (*L. D.*, II, 150 b) et le petit coffret en bois du Musée du Caire trouvé à Thèbes dans le tombeau du Bab-el-Hossan⁽¹⁾, on avait cru jusqu'à ces dernières années que ce roi avait porté le prénom ○ ☰, *Neb-hotep-Ré*. M. Naville, en 1907, émit des doutes sur l'exactitude du graffito de Konosso tel que Lepsius l'a publié⁽²⁾, et proposa de remplacer ○ ☰ par ○ ☱, *Neb-hepet-Rā*. M. Ed. Meyer, en 1908, fit observer que cette hypothèse était, en effet, confirmée par une photographie du graffito prise par M. Petrie en 1887 et conservée au Musée de Berlin (n° 1544), laquelle porte clairement (○ ☱ ☳ ☴ ☵ ☶ ☷) ⁽³⁾. Quant à la boîte du Bab-el-Hossan au Musée du Caire, M. Ed. Meyer proposa d'y lire, avant le nom ☱ ☴ ☶ ☷, non pas ☰ ☷ ☶ ☷ comme M. Newberry le croyait, mais ☰ ☷ — [☱] ⁽⁴⁾. Enfin, en 1909, M. Naville, après avoir à nouveau examiné l'original avec M. Lacau, déclara y voir « distinctement ☰ ☷ », le grand dieu, le roi du ciel, par conséquent Osiris⁽⁵⁾. Ainsi le roi ○ ☰ disparaissait complètement, et le petit coffret du Bab-el-Hossan était, du même coup, rayé de la liste des monuments de l'Horus ☰ -Mentouhotep et attribué selon toute vraisemblance au roi Mentouhotep dont la statue a été trouvée dans le tombeau du Bab-el-Hossan (*MASPERO, Guide to the Cairo Museum*, edit. 1910, n° 202, p. 94, et *CAPART, L'art égyptien*, 2^e série, pl. 130).

Quels sont donc les monuments qui appartiennent en toute certitude au roi   du graffito de Konosso; quels sont les éléments constitutifs de son protocole; quelle place doit-on lui assigner dans la série des rois Mentouhotep?

Voici d'abord la liste des monuments :

1° Un autre graffito de Konosso donne simplement (L. D., II, 150 c), et ce cartouche paraît bien se rapporter à l'Horus

^{2°} A Gébéléin, de nombreux fragments de bas-reliefs mentionnent le roi :

a. : DARESSY, *Rec. de trav.*, XVI, p. 42 (Musée du Caire), et NAVILLE, *Rec. de trav.*, XXXII, 1910, planche entre les pages 52 et 53⁽⁶⁾;

⁽¹⁾ *Livre des Rois*, I, p. 218, § VIII, et note 2.

⁽⁴⁾ *Ibid.*, p. 26.

⁽²⁾ The XIth dyn. temple at Deir-el-Bahari, I,

⁽⁵⁾ A. Z., Band XLVI, p. 84.

p. 3, note 1, et p. 7.

⁽⁶⁾ Reproduit aussi dans BISSING-BRUCKMANN,

⁽³⁾ *Nachträge zur ägyptischen Chronologie*,
p. 25-26.

Denkmäler der ägyptischen Sculptur, pl. XXXIII A.
Cf. encore WEILL, *Sphinx*, VIII, p. 200.

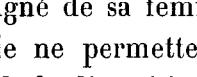
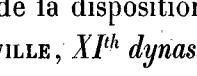
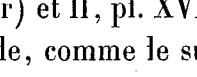
b.  : DARESSY, *ibid.*, XIV, p. 26 (Musée du Caire)⁽¹⁾;

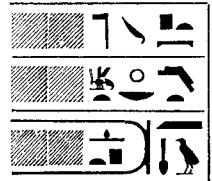
c.  : DARESSY, *ibid.*, XIV, p. 26 (Musée du Caire), et FRASER, *Proceedings Society Bibl. Archæology*, XV, p. 497, et pl. III, n° 15⁽²⁾.

3° A Drah abou'l Neggah (Thèbes), un fragment de stèle a été trouvé par M. Daressy en 1892 et rapporté par lui au Musée du Caire; il porte  : DARESSY, *Annales du Service des Antiquités*, VIII, p. 243⁽³⁾.

4° D'après M. Ed. Meyer⁽⁴⁾, il conviendrait aussi d'attribuer à ce roi, comme je l'ai fait moi-même⁽⁵⁾, l'inscription du Ouadi-Hammamat reproduite dans *L. D.*, II, 150 d, où le roi est appelé  (*sic*).

5° Mais c'est aux fouilles de l'*Egypt Exploration Fund* dans le temple funéraire de la XI^e dynastie à Deir-el-Bahari que nous sommes redévables des plus intéressants monuments au nom de ce roi; j'en citerai principalement trois :

a. Un fragment de bas-relief représentant le roi accompagné de sa femme Åaschit (les nécessités de la typographie ne permettent pas de reproduire un fac-similé exact de la disposition des signes dans la ligne du milieu) : cf. NAVILLE, *XIth dynasty temple*, I, pl. XVII, E (photographie en noir) et II, pl. XVIII, A (aquarelle de M^{me} Naville). Il est possible, comme le suppose M. Naville (*A. Z.*, XLVI, p. 84, note 2), que  soit le nom d'*Horus d'or* du roi, que nous ne connaissons pas encore (M. Naville lit, à tort, ), car l'original, que j'ai revu au Musée du Caire et qui a été fidèlement reproduit par l'aquarelle de M^{me} Naville, donne clairement ; cf. aussi la photographie dans *Archæol. Report of the Egypt Exploration Fund for 1904-1905*, pl. IV, fig. 6.



⁽¹⁾ Reproduit dans BISSING-BRUCKMANN, *op. cit.*, pl. LXXVII a.

n° 223, p. 107; J. CAPART, *L'art égyptien*, 2^e série, 1911, pl. CXL.

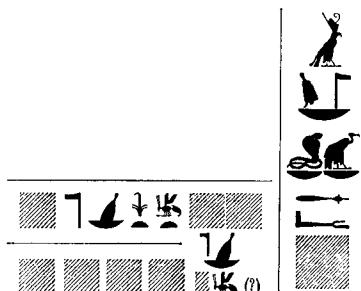
⁽²⁾ Reproduit aussi dans BISSING-BRUCKMANN, *op. cit.*, pl. XXXIII A, et NAVILLE, *Recueil de travaux*, XXXII, 1910, planche entre les pages 52 et 53. Cf. encore NAVILLE, *A. Z.*, Band XLVI, p. 88; MASPERO, *Guide to the Cairo Museum*, 1910,

Cf. GAUTHIER, *Livre des Rois*, I, p. 218-219, note 2. L'Antef  dont parle M. Daressy (*op. cit.*, VIII, p. 247) n'existe pas.

⁽⁴⁾ *Nachträge zur ägypt. Chronol.*, p. 26.

⁽⁵⁾ *Livre des Rois*, I, p. 218, § III.

b. Un autre fragment de bas-relief semblant avoir fait partie d'un encadrement de porte (NAVILLE, *op. cit.*, I, pl. XII k, et p. 7) :



c. Fragment du tombeau de la favorite Kemsit (NAVILLE, *op. cit.*, II, pl. XX) :

Le protocole du roi ressort donc de tous les monuments que je viens d'énumérer établi d'une façon si certaine qu'il n'est plus possible de continuer à identifier l'Horus -*Neb-hepet-Ré-Mentouhotep*, comme je l'ai fait⁽¹⁾, avec le -- de la *Salle des Ancêtres* à Karnak⁽²⁾. Il ne faudrait pas croire, du reste, que puisse être considéré comme le nom d'Horus d'un roi Mentouhotep; car c'est un simple surnom générique, l'*ancêtre*, donné sous la XVIII^e dynastie à celui des rois Mentouhotep que l'on considérait alors, à tort ou à raison, comme le fondateur de la lignée des rois de ce nom. Cet ancêtre n'avait pas plus de protocole que les ancêtres de la lignée des Antef.

L'identité de ce roi -*Neb-hepet-Ré-Mentouhotep* étant maintenant bien établie, il reste à savoir à quelle place dans la dynastie il convient de le ranger, et quelle est en particulier sa position par rapport au roi -*Neb-hapou-Ré*⁽³⁾ *Mentouhotep*. La question a été très controversée depuis la découverte du roi *Neb-hepet-Ré*, et surtout depuis qu'on a dû reconnaître la non-identité de ce *Neb-hepet-Ré* avec le roi -*Neb-hapou-Ré*; elle a donné lieu, dès lors, à un échange d'arguments contradictoires entre MM. Ed. Meyer et Naville.

⁽¹⁾ *Livre des Rois*, I, p. 219, § IX.

⁽²⁾ N° 13 : LEPSIUS, *Auswahl*, etc., Taf. I, et SETHE, *Urkunden der XVIII. Dynastie*, II, p. 608, 2^e colonne, n° 4.

⁽³⁾ J'exposerai plus loin (voir p. 124-126) les

raisons pour lesquelles je crois devoir adopter pour cette lecture *Neb-hapou-Ré* de préférence à l'ancienne lecture *Neb-khroou-Ré* et aussi de préférence à la lecture *Neb-hepet-Ré* proposée par M. Naville.

La classification des rois de la XI^e dynastie telle qu'elle a été établie par M. Ed. Meyer⁽¹⁾ place, en effet, l'Horus -Neb-hepet-Ré deux rangs avant l'Horus -Neb-khroou-Ré. Les trois principales raisons que donne M. Ed. Meyer de cette antériorité de Neb-hepet-Ré par rapport à Neb-khroou-Ré sont les suivantes :

1° La construction du temple funéraire de Deir-el-Bahari déblayé par les soins de l'*Egypt Exploration Fund*, où les noms et les figures des deux rois se trouvent représentés, montre que est antérieur à ⁽²⁾.

2° Les deux rois et sont manifestement, d'après la *liste royale d'Abydos* et le *papyrus de Turin*, les deux derniers rois de la XI^e dynastie; il faut donc, de toute nécessité, placer avant .

3° Le nom de n'étant jamais inscrit dans un cartouche, ce roi est plus ancien que qui, lui, est presque toujours entouré du cartouche.

A ces trois arguments M. Naville répond ceci⁽³⁾ :

1° La construction du temple et la disposition des parties datées de par rapport au temple funéraire de sont précisément ce qui empêche de placer avant ⁽⁴⁾.

2° ne peut pas avoir été l'avant-dernier roi de la dynastie, car son nom d'Horus -Mentouhotep, *sma-taoui, le rassembleur des deux terres*, c'est-à-dire celui qui a réuni à nouveau sous un seul sceptre les deux moitiés de l'Égypte avant lui divisées, montre assez qu'il faut le placer, au contraire, au début de la dynastie, tout au moins avant -Mentouhotep, qui est, lui, sans contestation, *le maître des deux terres*⁽⁵⁾.

3° Quant à la présence du cartouche, elle ne signifie absolument rien, car -Neb-khrōou-Ré écrit souvent son nom sans l'entourer du cartouche, absolument comme -Neb-hepet-Ré⁽⁶⁾.

Bref, M. Naville conclut à la nécessité de placer après . Mais la similitude de leurs noms, et aussi leur présence simultanée dans le même

⁽¹⁾ ED. MEYER, *op. cit.*, p. 29-30.

⁽⁴⁾ *Ibid.*, p. 84-85.

⁽²⁾ ED. MEYER, *op. cit.*, p. 25.

⁽⁵⁾ *Ibid.*, p. 85.

⁽³⁾ A. Z., Band XLVI, 1909, p. 83-85.

⁽⁶⁾ *Ibid.*, p. 85.

édifice, obligent à les rapprocher le plus possible l'un de l'autre et à en faire *le père et le fils*. Dans ces conditions, le prince [+] représenté à Deir-el-Bahari⁽¹⁾ sur un fragment de bas-relief serait à identifier avec ☐ fils de ☐ !

Ces divers points paraissaient solidement établis lorsqu'un article récent de M. von Bissing⁽²⁾ est venu tout remettre en question et présenter de nouvelles hypothèses. Avant d'aborder ce point du travail de M. von Bissing, je voudrais signaler, tout d'abord, une contradiction flagrante entre deux assertions de l'auteur. En parlant du roi ☐ ⁽³⁾, M. von Bissing commence par écrire : « In Deir-el-Bahri ist sein Horusname, ja auch sein Name bisher nicht gefunden »⁽⁴⁾, et cette phrase est en opposition formelle avec le fragment de bas-relief que j'ai cité plus haut, où l'on voit nettement la fin, sinon l'ensemble, du cartouche de , qui indique bien un Mentouhotep⁽⁵⁾. Puis, quelques lignes à peine plus loin, M. von Bissing écrit : « Der Horusname findet sich auch auf Bruchstücken vom Tempel von Deir-el-Bahri »⁽⁶⁾, et c'est cette dernière phrase qui est l'expression de la vérité ainsi que le montre le fragment de la planche XII, k, du tome I de l'ouvrage de M. Naville, que j'ai reproduit plus haut (cf. p. 105).

Mais passons sur ce *lapsus calami*, peu grave en somme. Le problème important soulevé par M. von Bissing est celui de l'identification de *Neb-hepet-Ré* avec le Mentouhotep des bas-reliefs de Gébélein. Pour lui cette identification est impossible, parce que le roi de Gébélein est désigné une fois par le titre ⁽⁷⁾; or, comme ☐ porte aussi comme noms d'Horus et de *nebtî* , il ne peut encore avoir pour nom de la même épithète : « Es scheint vor allem bedenklich, dit-il, einem Könige dieser Zeit ein Protokoll zu geben, bei dem Horus, *nebtî* und *suten-ebioti*-Name gleich lauten ». J'avoue ne

⁽¹⁾ NAVILLE, *XIth dynasty temple*, I, pl. XII, B.

⁽²⁾ *Rec. de trav.*, XXXIII, 1911, p. 19-26.

Cf. surtout p. 20-23.

⁽³⁾ C'est l'orthographe donnée par M. von Bissing (p. 20), mais à Deir-el-Bahari le roi s'appelle toujours ☐ .

⁽⁴⁾ *Op. cit.*, p. 20.

⁽⁵⁾ D'autre part, sur la planche XII, A, de NAVILLE, *XIth dynasty temple*, I, un cartouche

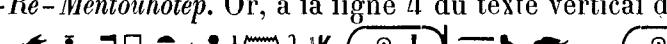


s'applique à un roi que sa femme tient par l'épaule, et qui paraît bien être *Neb-hepet-Ré*.

⁽⁶⁾ VON BISSING, *op. cit.*, p. 21.

⁽⁷⁾ Voir plus haut, p. 103.

pas être frappé de la force de cet argument. Où M. von Bissing a-t-il pu rencontrer un nom de , ou d'intronisation, revêtant une forme analogue à celle de , et qui ne soit pas précédé du mot ◦ absolument nécessaire à tous les cartouches-prénoms? L'épithète  ne saurait en aucun cas être, à l'époque dont il s'agit tout au moins, un nom de ; c'est tout simplement un nom d'Horus, qui a été écrit ici après  pour une raison que nous ne sommes peut-être pas encore en état de démêler, ou peut-être tout simplement parce qu'il n'y avait pas ici la place suffisante pour graver le cartouche  du roi. L'identification du Mentouhotep de Géhélein avec le *Neb-hepet-Ré*- de Deir-el-Bahari et de Konosso ne fait pour moi aucun doute; faute de l'accepter, M. von Bissing a dû supposer toute une série bien invraisemblable de changements successifs dans le protocole de *Neb-hepet-Ré*, sans toutefois pouvoir citer un seul fait nettement probant à l'appui de ses suppositions⁽¹⁾.

J'arrive maintenant à un autre point de la discussion de M. von Bissing qui ne me satisfait pas plus que le précédent. Il s'agit, à la vérité, ici d'une confirmation de l'opinion de M. Naville d'après laquelle -*Neb-khrōou-Ré* serait plus ancien que -*Neb-hepet-Ré*. Mais cette confirmation repose sur des prémisses tout au moins risquées, sinon tout à fait erronées. La grande stèle en granit de Sanousrit III trouvée à Deir-el-Bahari en 1906 et conservée au Musée du Caire relate les offrandes faites par ce roi au temple funéraire de son ancêtre *Neb-khrōou-Ré-Mentouhotep*. Or, à la ligne 4 du texte vertical de cette stèle sont signalés les  (2) «les prêtres OUNNOUITOU du roi de la Haute et de la Basse-Égypte *Neb-khrōou-Ré* dans la Vallée (?) de *Neb-khrōou-Ré*». Examinant de près le signe ! dans les deux cartouches ci-dessus, M. von Bissing croit pouvoir constater que le second, faisant partie du nom de la localité, est tout à fait différent de l'autre, servant à écrire le nom royal; il est moins large et plus pointu à sa partie inférieure,

⁽¹⁾ M. von Bissing déclare, du reste, lui-même (*op. cit.*, p. 22) que l'arrangement auquel il arrive ainsi pour les quatre derniers rois de la dynastie est en opposition formelle avec le Papyrus de Turin et les listes royales du Nouvel Empire.

⁽²⁾ Cf. NAVILLE, *XIth dynasty temple*, I, pl. XXIV (dessins de M^{me} Naville). *Ibid.*, p. 69, MM. Naville et Hall pensent qu'il s'agit du roi *Neb-hepet-Ré*. De même VON BISSING, *op. cit.*, p. 20. La phrase est encore citée par GAUTHIER, *Livre des Rois*, I, p. 232, § XVIII B.

tandis que l'autre est ici plus rond et plus large, ainsi que dans tous les autres cartouches de la stèle où il ne sert qu'à écrire le nom royal. Donc la localité géographique  est désignée par un roi autre que celui dont le cartouche  est employé isolément, à savoir la Vallée de *Re-neb-kheru*, tandis que le roi est *Re-neb-hpt*, et par suite le roi *Re-neb-kheru* qui a donné son nom à la Vallée en question est antérieur au roi *Re-neb-hpt* en l'honneur de qui Sanousrit III fit ériger la stèle.

Or j'ai revu de près la stèle au Musée du Caire; la lecture en est assez difficile à cause de la nature de la pierre (granit rose), et c'est probablement ce peu de netteté de la gravure qui a décidé M. Naville à ne pas en publier une simple photographie, mais bien un dessin à la plume. Le signe ! est, en effet, un peu plus allongé et plus effilé à la fin de la ligne 4 que dans les autres exemples, mais cette particularité est due tout simplement à une fantaisie du graveur qui, arrivé au bout de sa ligne et devant commencer la ligne suivante par deux signes hauts, , a voulu remplir le petit vide qui serait resté au-dessous du cartouche s'il avait donné ici à la rame ! la même longueur que partout ailleurs. L'argument de M. von Bissing est donc, on le voit, extrêmement fragile, et je ne pense pas que nous ayons le droit d'interpréter comme il l'a fait la stèle de Sanousrit III⁽¹⁾. Il s'agit, dans les deux cartouches de la ligne 4, du même pharaon, et ce pharaon n'est pas *Neb-hepet-Ré* comme le croit M. Naville, mais bien *Neb-khrōou-Ré*, dont le règne fut, nous en avons la preuve, très long et très important, dont le culte funéraire dura longtemps encore après sa disparition, jusque sous les Ramessides, dont la *liste royale d'Abydos* et le *Papyrus de Turin* nous ont transmis le souvenir (tandis qu'ils font le plus complet silence sur son successeur *Neb-hepet-Ré*), dont la postérité enfin associa le nom à celui de Ménès le fondateur du royaume et à celui d'Ahmès le libérateur.

Les six prêtresses d'Hathor dont M. Naville a retrouvé les tombeaux et les sarcophages à Deir-el-Bahari semblent avoir composé le harem du roi

⁽¹⁾ Et quand bien même il aurait raison, pourquoi ne pourrait-on pas retourner la proposition, lire *Neb-khrōou-Ré* là où il lit *Neb-hepet-Ré*, et réciproquement? *Neb-hepet-Ré* deviendrait alors plus ancien que *Neb-khrōou-Ré*. La seule raison

qu'on peut invoquer en faveur de la combinaison de M. von Bissing réside dans la construction des diverses parties du temple funéraire et de ses annexes (argument Naville). Cette stèle n'a donc pas l'importance que lui attribue M. von Bissing.

Neb-hepet-Ré. Voici quels étaient, autant qu'on peut les rétablir d'après ce qui reste de leurs tombeaux et de leurs sarcophages, leurs titres et leurs noms⁽¹⁾.

1° Le premier tombeau au nord n'a pas laissé de nom ; il peut avoir appartenu à la princesse  ou à la princesse , que nous voyons figurer sur certains fragments de Deir-el-Bahari, et dont on n'a pas retrouvé les tombeaux⁽²⁾.

2° Le second est celui de la reine *Aaschit*, qui paraît l'avoir emporté sur les autres princesses dans l'amour du roi, car elle est représentée plus souvent que les autres sur les bas-reliefs de Deir-el-Bahari et porte le titre de , *épouse royale*⁽³⁾. Son protocole complet se présente ainsi :



Mais son nom se retrouve encore, mutilé, sur les fragments suivants :

- 1°  (op. cit., II, pl. XV);
- 2°  (op. cit., II, pl. XVI);
- 3°  (op. cit., II, pl. XVI);
- 4°  (op. cit., II, pl. XIX);
- 5°  (op. cit., I, pl. XII, k, et p. 7);

6° C'est enfin elle qui, probablement, est représentée tenant le roi par l'épaule sur le fragment op. cit., I, pl. XII, A, et qui est désignée par les mots  sur un autre fragment (op. cit., I, pl. XVII, B).

M. Naville, cherchant à expliquer la signification du titre général  porté par toutes ces femmes en dehors de celui de  *prêtresse d'Hathor*,

⁽¹⁾ Voir sur ces tombeaux (*shrines*) et sur ces sarcophages l'ouvrage de M. Naville, t. I, p. 30 et seq., 53-56, et pl. XVII à XXIII; t. II, p. 6-9, 22-23, et pl. XI à XX.

⁽²⁾ NAVILLE, op. cit., II, p. 6.

⁽³⁾ Voir ce qui reste de son tombeau, op. cit., II, pl. XVI à XIX. M. Naville (op. cit., p. 7) pense que toutes ces femmes étaient également

 *Wife of the King*, mais cette hypothèse n'est pas confirmée pour toutes.

⁽⁴⁾ Op. cit., I, pl. XVII, E (photographie) = II, pl. XVIII, A (quarelle). La reine est debout derrière le roi. Cf. aussi NAVILLE-HALL, Archaeolog. Report of the Egypt Explor. Fund for 1904-1905, pl. IV, fig. 6, où le bloc est reproduit; les deux lignes sont disposées verticalement.

émet la conclusion que ce titre peut être traduit par *a royal favourite of the first rank*⁽¹⁾, et je pense qu'on peut admettre sans difficulté cette interprétation.

J'ajouterai, relativement à cette reine *Aaschit*, que nous avons d'elle probablement deux autres monuments, de provenance malheureusement inconnue. Ce sont deux scarabées, appartenant l'un à M. Théodore M. Davis qui l'a acheté en Égypte, l'autre au British Museum, où il est conservé sous le n° 40855. Le premier porte  ⁽²⁾, et le second  ⁽³⁾. M. Newberry place le premier, d'après le style, dans le premier quart de la XVIII^e dynastie, ainsi que la reine *Aat-shet*, mais M. Budge fait remonter avec raison cette reine jusqu'à la XI^e dynastie, et voit en elle la femme de *Ra-neb-hapit-Mentouhotep*.

3^o Le troisième tombeau est celui de la favorite *Sad-ha*⁽⁴⁾. Son protocole complet est :  ⁽⁵⁾. Un autre fragment de paroi de son tombeau donne  ⁽⁶⁾. Sur les côtés nord et est du tombeau on relève aussi des traces d'un roi Mentouhotep, qui doit être *Neb-hepet-Ré* :  et .

Deux autres fragments du tombeau portent encore des débris de la titulature de *Sad-ha* :

a.  ⁽⁷⁾  ⁽⁸⁾ (NAVILLE, *op. cit.*, I, pl. XVIII), où il semble bien que le début devait porter  ⁽⁹⁾. *Sad-ha* aurait donc été reine comme *Aaschit*.

b.  ^(sic)  ⁽¹⁰⁾  ⁽¹¹⁾ (op. cit., I, pl. XVIII).

4^o La favorite *Kemsit* était propriétaire du tombeau suivant. Son nom, mutilé, est peint sur le côté est, avec celui du roi  ^(sic) sans cartouche :  ⁽¹²⁾. Il est conservé intact, mais sans titulature, sur le sarcophage de la favorite :  ⁽¹³⁾. Nous savons qu'elle portait les mêmes titres que les précédentes⁽¹⁴⁾.

⁽¹⁾ *The XIth dynasty temple*, II, p. 6.

⁽²⁾ NEWBERRY, P. S. B. A., t. XXIV, 1902, p. 251; cf. NAVILLE, *op. cit.*, I, p. 8, note 1.

⁽³⁾ BUDGE, *Book of the kings*, I, p. 49.

⁽⁴⁾ NAVILLE, *op. cit.*, II, pl. XI, XII et XIII.

⁽⁵⁾ Op. cit., I, pl. XVII, D (photographie) =

II, pl. XIII, A (aquarelle).

⁽⁶⁾ Op. cit., I, pl. XVIII (photographie) = II, pl. XII, C (aquarelle).

⁽⁷⁾ Op. cit., II, pl. XX (aquarelle).

⁽⁸⁾ Op. cit., I, pl. XXIII (aquarelle).

⁽⁹⁾ Op. cit., I, p. 49.

5° Du tombeau de la favorite *Kaouit* il ne reste que quelques fragments donnant son nom : (sic)⁽¹⁾, et ⁽²⁾. Mais le sarcophage est fort bien conservé et nous donne la titulature complète⁽³⁾. Elle y est dite ou simplement et quelquefois sans déterminatif. Une fois aussi elle est .

6° Enfin la dernière favorite, *Hanhanit*, qui occupait le sixième et dernier tombeau, ne nous est connue que par les inscriptions de son sarcophage, qui est aussi bien conservé que celui de *Kaouit*⁽⁴⁾. Elle y est dite une fois aussi .

Nous n'avons aucune trace pour les trois dernières de ces favorites du titre *épouse royale*.

M. Naville cite encore, outre et ⁽⁵⁾, un autre nom de favorite, qui est d'un intérêt tout spécial après ce que nous avons dit plus haut de la mère d'un des Antef fondateurs de la XI^e dynastie; ce nom est « *Ta-miit* », *la Chatte*⁽⁶⁾, identique à celui que nous avons relevé comme étant certainement le nom le plus ancien de la dynastie⁽⁷⁾.

Tels sont les renseignements complémentaires relatifs à la personnalité et à la famille du roi ⁽⁸⁾, que les nouvelles découvertes permettent d'ajouter à ce que j'ai donné de lui dans le *Livre des Rois*. Ce pharaon, que j'ai rangé sous le numéro 4 de la XI^e dynastie, n'est pas, comme je le croyais, le premier des Mentouhotep, et il n'a aucun rapport avec le prétendu roi *Neb-hotep-Ré-Mentouhotep*, qui n'a jamais existé. Il est enfin absolument différent du roi qui a fait construire le temple funéraire de Deir-el-

⁽¹⁾ NAVILLE, *op. cit.*, I, pl. XVII, G.

cophage, et pl. XX pour les textes.

⁽²⁾ *Ibid.*, I, pl. XVIII. Cf. encore, au sujet de ces tombes de favorites, A. MORET, *Revue de l'histoire des Religions*, 1908, II, p. 255-256.

⁽⁴⁾ Voir *ibid.*, I, pl. XXI.

⁽³⁾ Voir *ibid.*, I, pl. XIX, A et B pour le sar-

⁽⁵⁾ *Ibid.*, II, p. 6.

⁽⁶⁾ *Ibid.*, I, p. 8.

⁽⁷⁾ Voir plus haut, p. 101.

Bahari, et qui était probablement son père et prédécesseur. Nous reviendrons bientôt, du reste, sur ce dernier.

V

Le pharaon -Mentouhotep, que j'ai étudié sous le numéro 7 au *Livre des Rois*⁽¹⁾, est à rejeter, comme le précédent, beaucoup plus loin dans la dynastie, ainsi que l'ont proposé MM. Naville, Ed. Meyer et von Bissing. Son nom d'Horus et de *nebti*, , *le maître des deux moitiés de l'Égypte*, paraît indiquer, en effet, dans la reconquête du pays par les princes thébains de la XI^e dynastie, un stade postérieur à celui désigné par le nom d'Horus et de *nebti* de *Neb-hapou-Ré*, , *le rassembleur des deux moitiés de l'Égypte*, titre qui rappelle absolument, autant que de pareilles comparaisons sont permises, l'épithète de *Rassembleur de la terre russe* qui fut appliquée au XVI^e siècle au premier grand tzar de Russie, Ivan IV.

Une petite hésitation apparaît pourtant chez les historiens en ce qui concerne la place exacte de ce roi. Tandis que MM. Naville⁽²⁾ et von Bissing⁽³⁾ le placent entre et , c'est-à-dire à l'avant-dernier règne de la XI^e dynastie, M. Ed. Meyer⁽⁴⁾ voudrait le ranger entre et , toujours en vertu de son souci constant de laisser et tout à la fin de la dynastie.

Au sujet de ce roi je n'ai aucun monument nouveau à signaler en addition à ceux dont j'ai donné la liste dans mon *Livre des Rois*; je dois, au contraire, retrancher de cette liste le dernier monument, le § XIV de la page 224 : notre Mentouhotep n'a certainement rien à faire avec le de la *salle des Ancêtres* à Karnak (n° 16), dont il n'est même pas certain qu'il soit un Mentouhotep.

VI

J'arrive maintenant au n° 9 du *Livre des Rois*⁽⁵⁾, le Pharaon *Antef*, *Antefâa* ou *Andâ*, dont le nom d'Horus est . Il est tout à fait certain que ce roi doit

⁽¹⁾ Tome I, p. 222-225.

⁽⁴⁾ *Nachträge zur ägyptischen Chronologie*,

⁽²⁾ *The XIth dyn. temple*, I, p. 8, et II, p. 11.

⁽⁵⁾ liste royale des pages 29 et 30.

⁽³⁾ *Rec. de trav.*, XXXIII, p. 26, note 2.

⁽⁵⁾ Tome I, p. 225-227.

être reporté de plusieurs numéros en arrière et placé dans les débuts de la dynastie, comme l'a proposé M. Naville⁽¹⁾. Le seul monument qui avait contribué jusqu'à présent à faire descendre ce pharaon assez loin vers la fin de la dynastie était une phrase mal interprétée de la stèle V. 3 du Musée de Leyde⁽²⁾, d'où l'on croyait pouvoir conclure à l'existence de quatre générations seulement entre le pharaon  et le pharaon Sanousrit I^{er} de la XII^e dynastie, en l'an 33 de qui fut érigée ladite stèle. Mais M. Naville a fort justement montré qu'il ne fallait pas faire dire à cette phrase plus que ce qu'elle disait en réalité, et qu'il n'y avait aucune indication chronologique à tirer d'elle⁽³⁾. Dès lors, rien ne s'oppose plus à ce que nous rendions à l'Antef- sa place légitime dans les premiers âges de la XI^e dynastie.

Mais M. Naville diffère, encore sur ce point, d'avis avec MM. Ed. Meyer et von Bissing, car il place -Antef immédiatement après le , gouverneur de Thèbes, Antef, fondateur de la dynastie, et avant le Mentouhotep et les deux Antef de la *salle des Ancêtres* à Karnak⁽⁴⁾. MM. Ed. Meyer et von Bissing, au contraire, refusant d'identifier ce Mentouhotep et ces deux Antefs de la *salle des Ancêtres* avec ceux que les trois stèles Pier, du British Museum et du Musée du Caire indiquent clairement comme les descendants de -Antef, font des trois rois de la *salle des Ancêtres* un groupe spécial qu'ils intercalent entre le -nomarque Antef et l'Horus -Antef. Pour eux ce dernier est donc *Antef IV*, tandis que pour M. Naville il est *Antef II*.

Mon opinion est que M. Naville est sur la bonne voie en identifiant les cartouches de la *salle des Ancêtres* avec ceux de l'Horus -Antef et de ses deux successeurs immédiats, l'Antef  et le Mentouhotep . Mais, comme il semble y avoir eu avant le -nomarque Antef encore un autre Antef, , mais non nomarque⁽⁵⁾, je donnerai à -Antef le numéro III dans la dynastie.

De nombreux documents nous ayant fait connaître l'Antef- depuis la publication du tome I^{er} de mon *Livre des Rois*, je ne crois pas inutile de dresser ici une nouvelle liste de tous les monuments sur lesquels apparaît ce Pharaon important, dont le règne ne dura pas moins, et peut-être plus encore, de *cinquante années*. Ces monuments sont, à ma connaissance, au nombre de douze :

⁽¹⁾ *The XIth dynasty temple*, I, p. 1 à 3.

⁽³⁾ A. Z., Band XLVI, 1909, p. 82-83.

⁽²⁾ Cf. PIEHL, *Inscriptions hiéroglyphiques*,

⁽⁴⁾ *The XIth dynasty temple*, I, p. 3.

3^e série, pl. XXII, etc.

⁽⁵⁾ Voir plus haut, p. 100-101.

1° Stèle dite *des chiens*, trouvée par Mariette dans le tombeau du roi à Drah abou'l Neggah, et conservée au Musée du Caire; elle indique l'an 50 du roi, et nous donne, outre le nom d'Horus  et , deux formes du cartouche royal :  et  (1).

2° Stèle gravée sur un rocher de l'île d'Éléphantine, donnant le nom d'Horus et le cartouche  (2).

3° Stèle provenant de Drah abou'l Neggah, copiée en Égypte et publiée par M. G. C. Pier : elle donne le nom d'Horus et le cartouche  (3).

4° Stèle de même provenance, achetée par M. Legrain à Louxor, conservée au Musée du Caire (*Journal d'entrée*, n° 34346); elle donne aussi le nom d'Horus et le cartouche  (4).

5° Stèle au nom d'un particulier nommé , qui servit sous trois rois successifs : l'Horus , roi  ;
 l'Horus , roi  ;
 l'Horus , roi  } tous trois sans cartouche.

Elle est conservée au British Museum, sous le numéro 99 [*ex 1203*] (5).

6° Autre stèle du British Museum, numéro 100 [*ex 614*], au nom d'un certain  ; elle donne le nom d'Horus et le cartouche  (6).

7° Stèle trouvée à Drah abou'l Neggah en 1908-1909 par M. Petrie; elle est au nom d'un certain , et donne le protocole suivant du roi : 

(1) Voir LANGE-SCHÄFER, *Cat. gén. du Musée du Caire, Grab- und Denksteine des mittleren Reichs*, II, n° 20512, avec la bibliographie, à laquelle il convient d'ajouter CAPART, *L'art égyptien*, 2^e série, 1911, pl. CXXXIX.

(2) Voir GAUTHIER, *Livre des Rois*, I, p. 225, § I.

(3) *Ibid.*, p. 226, § IV.

(4) *Ibid.*, p. 226, § V. Cf. encore GAUTHIER, *Bull. de l'Inst. franç. d'archéologie*, V, p. 39.

(5) Voir *ibid.*, p. 226, § VI, et surtout BUDGE, *A guide to the Egyptian collections in the British*

Museum, 1909, p. 73 et pl. XXII, et *A guide to the Egyptian Galleries (Sculpture)*, 1909, p. 30, n° 99. Cf. aussi NAVILLE, *The XIth dynasty temple*, I, p. 1.

(6) Voir BREASTED, *New light on the history of the Eleventh Dynasty* (dans *the American Journal of Semitic languages and literatures*, XXI, 1905); NAVILLE, *The XIth dyn. temple at Deir-el-Bahari*, I, p. 20, et surtout BUDGE, *A Guide*, 1909, p. 120, et *A Guide (Sculpture)*, p. 30, n° 100. Les deux stèles du British Museum sont originaires de Gournah.

C'est le seul monument écrivant le nom d'Horus sous sa forme complète (au lieu de). Cette stèle nous apprend, en outre, que le royaume de cet Antef s'étendait déjà depuis *Éléphantine au sud jusqu'à Aphroditopolis du X^e nome au nord* : — — ⁽¹⁾.

8° Autre stèle de même provenance au nom du même , dont la phrase fait encore allusion à l'Horus -Antef, à l'aide d'une sorte de calembour sur son nom⁽²⁾.

9° Stèle d'un certain au Musée de Leyde (n° V. 3), disant qu'une fonction déterminée a appartenu aux ancêtres du propriétaire de la stèle « depuis l'époque de l'Horus , roi Antef » jusqu'à l'an 33 du roi Sanousrit I^{er} de la XII^e dynastie⁽³⁾.

10° Fragment inédit au Musée du Caire, sans numéro d'inventaire ni de catalogue, contenant les débris de quatre lignes horizontales : sur la quatrième ligne, on lit distinctement les signes .

11° Liste royale dite de la *Salle des Ancêtres*, à Karnak, datant de l'époque de Thoutmôsis III ; elle porte ⁽⁴⁾. La copie de Lepsius ne donne pas de vide entre et le cartouche, mais la collation de l'original par M. Sethe à la Bibliothèque nationale de Paris a montré que ce vide existait, et « rien n'empêche, déclare M. Naville, de suppléer les signes dans le vide qui précède le cartouche ». S'il en est réellement ainsi, j'ai eu tort d'attribuer à ce roi le n° 17 de la même *Salle des Ancêtres*, portant ⁽⁵⁾, qui fait partie d'un groupe de souverains tout à fait différent, et doit être à identifier plutôt avec l'un des Antef postérieurs à la XII^e dynastie.

⁽¹⁾ Voir PETRIE, *Qurneh* (1909), pl. II (photographie) = pl. III (dessin) et p. 3.

⁽²⁾ Voir PETRIE, *ibid.*, pl. II (photographie) = pl. III (dessin), et p. 17 (WALKER). Ces deux stèles, conservées au Musée du Caire, avaient été déjà mentionnées dans *l'Arch. Report of the Egypt Explor. Fund for 1908-1909*, p. 22.

⁽³⁾ Voir GAUTHIER, *Livre des Rois*, I, p. 226, § VII, et NAVILLE, A. Z., Band XLVI, p. 82-83.

⁽⁴⁾ Voir LEPSIUS, *Auswahl*, Taf. I, n° 15; SETHE, *Urk. der XVIII. Dynastie*, II, p. 608; NAVILLE, A. Z., Band XLVI, p. 86.

⁽⁵⁾ GAUTHIER, *Livre des Rois*, I, p. 226, § VIII.

12° Enfin M. Naville pense que le dont la tombe est citée au papyrus Abbott comme étant située au nord du est à identifier avec notre roi, Horus ⁽¹⁾. La chose paraît, en effet, certaine, à cause de la mention faite par le papyrus d'une stèle sur laquelle le roi est représenté debout avec son chien favori *Behouka* entre ses jambes, renseignement corroboré par la stèle dite *des Chiens* au Musée du Caire.

Tels sont les *douze* monuments que je connais du roi -Antef. M. Naville a remarqué avec raison que ces monuments, sauf la stèle n° 1203 du British Museum et la stèle de Leyde (numéros 5 et 9 de la liste que nous venons de dresser), portaient tous le cartouche. Aux deux monuments sans cartouche il convient maintenant d'ajouter les deux stèles trouvées par M. Petrie, et que M. Naville ne pouvait encore connaître (n°s 7 et 8 de notre liste) ⁽²⁾. Ces quatre monuments sans cartouche opposés aux sept monuments avec cartouche viennent confirmer de la façon la plus heureuse l'opinion émise par M. Naville et à laquelle il convient, je pense, de se ranger, d'après laquelle Antef- est le premier successeur du nomarque Antef, le premier Antef qui, à partir d'une date indéterminée pour nous de son long règne, entoura son nom du cartouche, sans toutefois ajouter à son protocole ni nom de *nabti*, ni nom d'Horus d'or, ni cartouche d'intronisation : d'où la nécessité pour lui d'enclorre aussi le titre dans le cartouche unique, avec son nom de famille .

VII

La filiation de l'Horus -Antef, rangé sous le n° 9 au chapitre du *Livre des Rois* traitant de la XI^e dynastie ⁽³⁾, par rapport au roi précédent, est prouvée de façon absolument indiscutable par deux monuments :

1° La stèle G. C. Pier, de Drah abou'l Neggah, qui donne le nom d'Horus

⁽¹⁾ Voir MASPERO, *Une enquête judiciaire à Thèbes au temps de la XX^e dynastie*, p. 15, et 72-73, et NAVILLE, *The XIth dynasty temple*, I, p. 2. Cf. aussi GAUTHIER, *Livre des Rois*, I, p. 227, § IX.

⁽²⁾ Le fragment du Musée du Caire (n° 10 de la liste ci-dessus) portait probablement le cartouche, sans qu'on puisse toutefois l'affirmer avec certitude.

⁽³⁾ Tome I, p. 227.

du roi †, le cartouche (), et l'addition ⁽¹⁾, tout à fait analogue à l'addition qui suit le cartouche de l'Antef- sur une des stèles trouvées par M. Petrie à Gournah⁽²⁾.

2° La stèle 1203 du British Museum, au nom d'un certain , qui donne le nom d'Horus et le nom de famille sans cartouche, ⁽³⁾.

D'autre part, la stèle du Musée du Caire (*Journal d'entrée*, n° 34346), que j'ai signalée pour la première fois en 1905⁽⁴⁾, montre qu'il y eut un roi entre l'Antef- et un certain Horus-; le nom de ce roi a disparu dans une assez longue lacune, mais il est à peu près certain que c'était celui de l'Horus -Antef.

Enfin un quatrième monument, également au Musée du Caire, et provenant d'Abydos, donne le nom d'Horus du roi, , et son cartouche (), sans ajouter aucune indication sur les relations de famille de ce roi par rapport à son prédécesseur ni à son successeur⁽⁵⁾.

M. Naville identifie ce roi avec le de la *salle des Ancêtres* à Karnak⁽⁶⁾, et l'appelle Antef III⁽⁷⁾. Je ferai observer que le qui, d'après la collation de M. Sethe sur l'original, est absolument certain dans la lacune entre le signe et le cartouche, semble plutôt témoigner contre l'identification de avec ce roi de la liste; il se pourrait toutefois que nous n'ayons pas dans cette lacune le véritable nom d'Horus du roi, mais une sorte de surnom postérieur, analogue à l'épithète de donnée par la liste de Karnak au premier des Mentouhotep. Nous pouvons donc, provisoirement tout au moins, accepter l'identification proposée par M. Naville et accorder à l'Horus ce cinquième monument.

En raison des deux -Antef, le nomarque et l'autre, j'appellerai *Antef IV* le fils et successeur de l'Horus .

⁽¹⁾ *Op. cit.*, p. 227, § I.

⁽²⁾ Voir plus haut, p. 116.

⁽³⁾ Voir plus haut, p. 115, et aussi *Livre des Rois*, I, p. 227, § III.

⁽⁴⁾ *Bulletin de l'Inst. franç. d'archéol. orient. du Caire*, t. V, p. 39.

⁽⁵⁾ C'est la dalle de porte que j'ai citée au *Livre des Rois*, I, p. 227, § II. Ajouter à la bi-

bliographie que j'en ai donnée : LANGE-SCHÄFER, *Grab- und Denksteine des mittleren Reichs*, II, p. 93, n° 20502. Elle appartient à un nommé .

⁽⁶⁾ LEPSIUS, *Auswahl*, Taf. I, n° 14, et SETHE, *Urk. der XVIII. Dyn.*, II, p. 608. Cf. NAVILLE, *A. Z.*, XLVI, p. 86.

⁽⁷⁾ *The XIth dynasty temple*, I, p. 3.

MM. Ed. Meyer et von Bissing, n'acceptant pas l'identification de  avec l'Antef de la *salle des Ancêtres*, le placent bien, comme M. Naville, entre l'Antef- et le Mentouhotep-, mais l'appellent *Antef V*⁽¹⁾.

VIII

Le successeur de l'Antef-~~—~~[—] est le roi Mentouhotep que j'ai placé au n° 10 dans mon *Livre des Rois* (t. I, p. 228), et auquel j'ai donné avec doute le numéro III dans la série des Mentouhotep. Il paraît bien, au contraire, avoir été *le tout premier* des rois de ce nom.

La stèle d' au British Museum donne tout au long son nom d'Horus
 et son nom de famille sans cartouche     ⁽²⁾.

La stèle du Musée du Caire dit simplement, après la longue lacune où nous avons cru pouvoir rétablir le nom de l'Antef , que ce roi fut suivi sur le trône d'Égypte par son fils ⁽³⁾. En 1905 je proposai de restituer ici  et de reconnaître là le roi , qui fut aussi un Mentouhotep; mais dès 1908, dans mon *Livre des Rois*, après avoir fait connaissance avec la stèle du British Museum, je renonçai à cette restitution pour accepter celle de , absolument certaine, et adoptée aussi par M. Naville.

Quant à la stèle de M. G. C. Pier, elle ne fait aucune mention du successeur de l'Antef  †.

Ce roi Mentouhotep, fils d'un Antef, est assimilé par M. Naville, avec beaucoup d'apparence de raison, avec l'ancêtre Mentouhotep  [] de la *Salle des Ancêtres* à Karnak⁽⁴⁾. Il est donc *Mentouhotep I^{er}*⁽⁵⁾.

⁽¹⁾ ED. MEYER, *loc. cit.*, et von BISSING, *loc. cit.*

⁽²⁾ Voir plus haut, p. 115, et *Livre des Rois*, I, p. 228, n° 10, § 1.

⁽³⁾ Cf. GAUTHIER, *Bull. I.F.A.O.C.*, V, p. 39, et *Livre des Bois*, I, p. 228, n° 10, § II.

(⁴) LEPSIUS, *Auswahl*, Taf. I, n° 13, et SETHE, *Urk. der XVIII. Dyn.*, II, p. 608; cf. NAVILLE, *A. Z.*, Band XLVI, p. 86, et *The XIth dyn. temple*, I, p. 2, où (note 3) l'auteur dit qu'on a peut-être

une mention de ce roi sur le fragment de la planche XII. D. de Deir-el-Bahari.

⁽⁵⁾ NAVILLE, *The XIth dynasty temple*, I, p. 3.
Ibid., II, p. 10, M. Naville pense que ce roi est
celui de la tombe du Bab-el-Hossan et de la statue
du Musée du Caire (voir plus haut, p. 103). Voir
aussi A. Z., Band XLVI, p. 87, où M. Naville
attribue à ce roi le coffret de bois du Musée du
Caire trouvé dans la tombe du Bab-el-Hossan et
portant le nom .

MM. Ed. Meyer et von Bissing, n'acceptant pas cette identification avec la liste de Karnak, ont fait de l'Horus le deuxième Mentouhotep et le septième roi de la XI^e dynastie.

Quant à M. Sethe, il s'en tient, dans sa petite note parue en 1905, à la première identification, qui était la seule plausible à cette date où on ne connaissait pas encore la stèle 1203 du British Museum. Le roi est, pour lui, l'Horus , roi (o), dernier souverain de la dynastie d'après les listes du nouvel Empire⁽¹⁾. Cette identification a été aisément réfutée en 1908 par M. Ed. Meyer⁽²⁾.

L'Horus -Mentouhotep, qui n'a pas encore entouré son nom du cartouche, est donc bien, selon toute vraisemblance, *Mentouhotep I^{er}*, prédecesseur et probablement aussi père de l'Horus -Mentouhotep II sur lequel nous avons maintenant à présenter un certain nombre de remarques.

IX

Ce roi, connu par un très grand nombre de documents, et dont le règne a été fort long (*quarante-six ans au moins*), est celui que j'ai rangé au n° 11 dans le *Livre des Rois*⁽³⁾. Ce Mentouhotep (II) fut le *rassembleur des deux terres*, comme il s'intitule lui-même dans son nom d'Horus et de *nebti*, , c'est-à-dire qu'il fut vraisemblablement le premier des souverains de la XI^e dynastie qui régna sur le Delta⁽⁴⁾.

Nous avons vu, en effet, que le plus puissant parmi ses prédecesseurs, l'Horus -Antef, ne régnait pas au delà de , capitale du X^e nome de la Haute-Égypte⁽⁵⁾. Cela n'empêche pas M. Ed. Meyer, lorsqu'il veut à tout prix mettre sa classification des Mentouhotep en accord avec les prétendues données chronologiques de la stèle V. 3 de Leyde, de placer ce Mentouhotep- à l'avant-dernier rang de la dynastie, immédiatement avant ⁽⁶⁾. M. Naville a victorieusement réfuté cette thèse en montrant que certaines

⁽¹⁾ Voir *A. Z.*, Band XLII, p. 132-133, et tableau de la fin de la XI^e dynastie, p. 134.

⁽⁴⁾ Voir NAVILLE, *A. Z.*, Band XLVI, p. 87-88.

⁽⁵⁾ Voir plus haut, p. 116.

⁽²⁾ *Nachträge zur ägypt. Chronologie*, p. 23-24.

⁽⁶⁾ *Nachträge*, etc., p. 24-25, et liste des

⁽³⁾ Voir GAUTHIER, *op. cit.*, I, p. 228-237.

rois, p. 30.

particularités dans la construction du temple funéraire de [] à Deir-el-Bahari et de ses annexes obligaient tout observateur impartial à placer le règne de [] avant celui de []⁽¹⁾.

Quant à M. Sethe, préoccupé des mêmes idées que M. Ed. Meyer relativement à la stèle de Leyde, il place également [] à la fin de la dynastie, immédiatement avant [], et considère l'Antef du Shatt er-Rigal, l'Antef-†♀ et l'Antef-‡♂, comme trois *Unterkönige*, rois-vassaux de [], ayant exercé le pouvoir conjointement à lui pendant son long règne⁽²⁾. Je ne pense pas que cette hypothèse de rois vassaux des autres soit bien nécessaire à l'arrangement définitif des noms royaux de la XI^e dynastie; je la crois, d'autre part, absolument contraire à la réalité historique. Qu'est-ce qui nous prouve, du reste, que la *liste royale d'Abydos* et le *Papyrus de Turin* ont prétendu nous transmettre les noms des deux derniers rois de la XI^e dynastie, et pourquoi ne pas admettre tout simplement qu'ils se sont bornés à citer les deux pharaons de cette époque reculée dont le règne avait laissé les souvenirs les plus vivaces dans le souvenir des Égyptiens de la XIX^e dynastie, l'un [], parce qu'il fut le premier à rassembler de nouveau sous son sceptre les deux moitiés de l'Égypte et à rétablir ainsi l'unité du royaume brisée depuis la mort de Pepi II, l'autre [], parce qu'il fut le premier à envoyer au pays des dieux, à Pount, une expédition commerciale régulièrement organisée?

Enfin, j'arrive au travail récent publié par M. von Bissing⁽³⁾.

Dans la liste générale des rois de la dynastie qu'il donne à la fin de son article, l'auteur attribue au roi qui nous occupe le numéro 9, et le place entre le roi de Gébèlein, faussement distingué de [], et le roi []-Mentouhotep lui-même. Exagérant à dessein, pour les besoins de sa cause, une remarque que je fis incidemment au *Livre des Rois*⁽⁴⁾ sur les diverses formes affectées par le premier signe du nom d'Horus et de *nebti* [] du roi [], M. von Bissing en arrive à distinguer un Horus [] et un Horus []; puis il attribue à [] le nom d'Horus [] ainsi forgé, tandis qu'il réserve à

⁽¹⁾ Voir plus haut, p. 106.

⁽³⁾ *Rec. de trav.*, XXXIII, 1911, p. 21-23.

⁽²⁾ A. Z., Band XLII, 1905, p. 132-134.

⁽⁴⁾ Tome I, p. 229, note 3.

la forme Mais, comme porte clairement sur tous les monuments le nom d'Horus M. von Bissing est obligé, pour expliquer , de recourir à un changement supposé et sans motif plausible dans le protocole de ce roi. Toute cette discussion sur les changements de noms du roi est extrêmement confuse, et ces changements me semblent, en outre, tout à fait improbables. Ils entraîneraient du reste, si on les admettait, comme corollaire inévitable, des changements de même nature dans le protocole de : si, en effet, la stèle C. 14 du Louvre peut, à la rigueur, être donnée comme portant et non (cela même est, du reste, incertain en l'absence de l'original)⁽¹⁾, je ne pense pas que M. von Bissing puisse nier que tous les autres monuments connus du roi, sans distinction, portent clairement .

Qu'il me soit permis à cette occasion de signaler un certain nombre de monuments nouveaux de l'Horus , roi -Mentouhotep, qui n'ont pu trouver place dans la liste dressée au *Livre des Rois* :

1° Fragment de stèle rapporté en 1892 de Drah abou'l Neggah au Musée du Caire, et publié en 1907 seulement par M. Daressy⁽²⁾. On y lit M. Daressy avait cru, d'abord, pouvoir reconnaître le nom dans les signes du cartouche martelés; cette lecture eût été assez invraisemblable, car Antef n'étant pas un nom d'intronisation, mais bien un nom de famille, aurait dû être tout au moins précédé de l'épithète Mais en 1908⁽³⁾, M. Daressy est revenu lui-même sur ce point, et a reconnu que les martelages étaient plus profonds que les signes; que, par suite, on ne pouvait distinguer aucune trace de signe quelconque. Mais pourquoi, dans cette note rectificative, M. Daressy a-t-il jugé à propos de transformer en sa lecture antérieure, qui était exacte?

2° Fragment d'un temple du roi à Abydos : (PETRIE, *Abydos*, II, pl. XXIV, et p. 33 et 43)⁽⁴⁾.

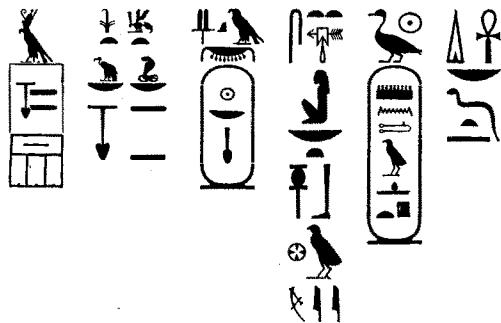
⁽¹⁾ Voir MADSEN, dans *Sphinx*, t. XII, 1909, p. 244; il lit .

⁽²⁾ Ann. du Serv. des Antiq., VIII, p. 245.

⁽³⁾ Ibid., IX, p. 96.

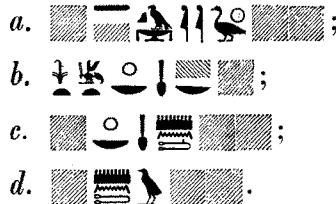
⁽⁴⁾ Voir *ibid.*, trois autres fragments du même temple, dont un mentionne une statue du roi .

3° Deux piliers de grès rapportés d'Éléphantine au Musée du Caire (*Journal d'entrée*, n° 41557) par M. J.-É. Gautier en 1909; ils étaient affrontés, et portent tous les deux, symétriquement disposée, la même inscription verticale, au nom de la divinité près :



Nous avons sur ces deux piliers le nom d'*Horus d'or du roi*, *Qa-shouti*, pour la première fois.

4° Ce même nom d'Horus d'or a été trouvé, d'autre part, à Deir-el-Bahari par M. Naville, et tout récemment publié. Les noms du roi existent, en effet, sur quatre fragments de son temple funéraire⁽¹⁾ :



5° Voir aussi la tablette du British Museum, n° 628, dont les deux faces sont reproduites par M. Hall dans NAVILLE, *The XIth dynasty temple at Deir-el-Bahari*, I, p. 23-24, et qui a été trouvée par l'*Egypt Exploration Fund* à Abydos⁽²⁾.

6° Deux tables d'offrandes provenant de Karnak et conservées au Musée du Caire; elles ne donnent que les deux cartouches (AHMED BEY KAMAL, *Catalogue général, Tables d'offrandes*, n°s 23007 et 23248, et pl. III).

⁽¹⁾ NAVILLE, *The XIth dynasty temple*, II, 1910, *of the British Museum (Sculpture)*, 1909, p. 33, pl. X, F, et p. 21.

⁽²⁾ Cf. BUDGE, *A guide to the Egyptian Galleries*

7° Divers fragments provenant des fouilles du temple funéraire du roi à Deir-el-Bahari :

a. NAVILLE, *op. cit.*, I, pl. XII, G. et H, pl. XIV, E, pl. XXIV (stèle de Sanoisrit III), pl. XXVI, A, B, C, D, et aussi p. 57, 58 et 60. Beaucoup sont au British Museum : BUDGE, *Guide 1909 (Sculpture)*, p. 31, 32, 33, n° 106, 107, 117, 118.

b. NAVILLE, *op. cit.*, II, pl. V, A, C, D ; pl. X, A et F ; p. 2, 3, 5, 21.

8° Graffito sur un rocher de Demhid (Basse-Nubie), copié et publié par M. Weigall, dans son *Report on the Antiquities of Lower Nubia*, pl. XIX, n° 8. M. le Dr G. Röder a revu l'original et a bien voulu me communiquer que le prénom du roi  était entouré du cartouche, détail que M. Weigall n'avait pas remarqué.

9° Cylindre de Dendérah, donnant  (WEIGALL, *Annales du Serv. des Antiq.*, XI, 1911, p. 170).

Par contre, le fragment de naos de Deir-el-Bahari que j'ai attribué à  dans le *Livre des Rois*⁽¹⁾ appartient à , son successeur. La confusion vient de ce qu'au début de ses fouilles au temple funéraire de Deir-el-Bahari M. Naville avait cru à l'identité des deux rois  et . De même la reine Aaschit n'est pas la reine de , mais bien celle de .

J'en viens maintenant à la lecture du cartouche-prénom . M. Naville pense que ce nom doit être transcrit et lu de la même façon que le cartouche-prénom de l'autre roi de Deir-el-Bahari , soit *Neb-hepet-Rā*. Nous aurions ainsi deux rois *Neb-hepet-Rā*, s'appelant tous deux aussi *Mentouhotep*⁽²⁾, et se suivant très probablement de si près que *Neb-hepet-Rā II*- serait le fils et successeur de *Neb-hepet-Rā I*-. Or je dois déclarer de prime abord que pareille identité entre les deux cartouches de deux rois successifs me paraît absolument impossible. La lecture *hepet* () est absolument certaine pour le signe , comme le montrent les légendes de beaucoup de scènes de

⁽¹⁾ Tome I, p. 231, § IX. — ⁽²⁾ NAVILLE, *The XIth dynasty temple*, I, p. 3 et 4, et II, p. 11.

fondation de temples, où le roi, dans l'attitude de la course, tient d'une main l'objet  ou , et de l'autre main la rame ; mais je ne sache pas que rien nous autorise à conclure de ces scènes que l'objet figuré par le signe  et orthographié  ait le moindre rapport avec une rame⁽¹⁾. Combien préférables à celle de *rame* me paraissent être les significations proposées par Brugsch (*loc. cit.*) : *Richtscheit, rechtwinklig, alle Figuren mit rechtem Winkel, équerre rectangulaire, figure rectangulaire*. L'objet  est donc quelque chose de très analogue à l'équerre usitée encore par les menuisiers et les maçons; c'est un objet dont le rôle vient compléter celui de la rame  dans les cérémonies de fondation des temples, mais qui ne s'est jamais confondu avec cette rame. Je rappelle encore ici l'exemple probant cité par Brugsch⁽³⁾, et emprunté à l'inscription de Rosette, où les mots , ,  sont traduits en grec par *ἐπὶ τοῦ τετραγώνου*⁽⁴⁾. Si l'on veut maintenant admettre pour la *rame* la lecture  *hp.*, variante  *hpou*, on devra bien tout au moins reconnaître que ce mot est *masculin*, tandis que  *hp-it* « équerre », est féminin, et ainsi l'on aura encore à distinguer entre les deux prénoms des rois, l'un  devant se lire *Neb-hpou-Ré*, l'autre  *Neb-hpit-Ré*. Le premier de nos rois sera donc le *Maitre de la Rame du dieu Ré*, et l'autre le *Maitre de l'Équerre du dieu Ré*, et ainsi leurs noms seront assez nettement différenciés pour qu'on puisse ne pas être choqué de leur similitude plus apparente que réelle.

Je sais bien que la lecture *hpou* que je propose pour la rame  se heurte, *en apparence*, à la même difficulté que l'ancienne lecture *khrou* conservée encore par MM. Ed. Meyer et von Bissing. Le *papyrus Abbott*, où nous sont relatées les profanations subies par certaines tombes royales de la nécropole thébaine, appelle nettement notre roi     ⁽⁶⁾. Il emploie donc là une

⁽¹⁾ Voir, par exemple, BRUGSCH, *Hieroglyphisch-demotisches Wörterbuch*, p. 953, où une pareille figure de roi est représentée. Cf. précisément à Deir-el-Bahari la même scène : NAVILLE, *op. cit.*, I, pl. XII, E, et p. 4.

⁽²⁾ «  and  having the same reading, and both meaning an oar. » (NAVILLE, *op. cit.*, II, p. 11.)

⁽³⁾ *Hierogl. demot. Wörterbuch*, p. 954.

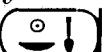
⁽⁴⁾ Texte hiéroglyphique I. 9, texte grec, I. 26.

⁽⁵⁾ BRUGSCH, *op. cit.*, p. 950. M. Hall (*Proceedings*, XXVII, 1905, p. 177) ne remarque pas cette différence de genre, et déclare, comme M. Naville, que la rame  a la même valeur que l'équerre du maçon,  *hapet*.

⁽⁶⁾ Cf. GAUTHIER, *Livre des Rois*, I, p. 235, § XXX, et NAVILLE, *op. cit.*, I, p. 4. Voir GAUTHIER,

forme féminine, qui s'oppose absolument à la lecture *Neb-khrou-Ré*, le mot *khrou* n'ayant pas de forme féminine *khr-it*. Mais si l'on admet, au contraire, la lecture *hpou*, on comprendra facilement que sous la XX^e dynastie, plusieurs siècles après les pharaons que nous rangeons dans la XI^e, on ait à ce point perdu le souvenir des rois Mentouhotep que l'on ait confondu entre eux les deux noms phonétiquement presque semblables *Neb-hpou-Ré* et *Neb-hpit-Ré*. Et puis, en somme, sommes-nous certains que ce soit bien de la tombe de , et non de celle , qu'il s'agit au Papyrus Abbott? Dans ce dernier cas, le scribe du papyrus aurait simplement écrit au lieu du signe , *hp-t*, un signe , qu'il aurait fait suivre de la désinence - du féminin pour en faire *hp-t*.

Je crois donc que la lecture *Neb-hapou-Ré* pour le cartouche  répond à toutes les objections et se trouve en complet accord avec l'ensemble des documents.

Deux mots encore, pour en terminer avec ce roi, au sujet de la reine qu'on lui attribue assez généralement pour épouse. M. Maspero, dès 1883, avait publié les légendes du grand sarcophage en calcaire blanc compact, trouvé dans une tombe déblayée près de Deir-el-Bahari et que lord Dufferin avait déjà explorée en 1859⁽¹⁾, et il avait supposé que la reine dont on y lisait le nom était la femme de , qu'il appelait Mentouhotep IV. Or, M. Naville a retrouvé dans une tombe, à peu de distance du sanctuaire dont  était le dieu principal, un sarcophage correspondant en tout point avec celui décrit par M. Maspero, mais dont les légendes, écrites sans doute sur le couvercle, avaient disparu avec ce dernier. M. Naville conclut à l'identité des deux sarcophages et confirme ainsi l'hypothèse de M. Maspero d'après laquelle la reine  aurait été la femme du roi -Mentouhotep.

S'il en est ainsi, la reine non classée que j'ai citée à la page 249, § II, du tome I du *Livre des Rois*, doit être reportée aux pages 236-237.

ibid., note 2, pour les fragments d'époque ramesside trouvés par MM. Naville et Hall dans les ruines du temple funéraire de Deir-el-Bahari, et donnant aussi .

⁽¹⁾ Voir MASPERO, *A.Z.*, XXI, 1883, p. 77, et GAUTHIER, *Livre des Rois*, I, p. 236 et 249.

Le nom de la reine est 

BIFAO 9 (1911), p. 99-136 Henri Gauthier
Nouvelles remarques sur la XI^e dynastie.

Inversement, la reine Aaschit⁽¹⁾, attribuée par erreur au roi , doit être rayée de la page 237, et reportée à la page 219, car elle est la femme du roi .

X

Le prince Antef qui porte le numéro 12 de la dynastie dans mon *Livre des Rois* (t. I, p. 237) est complètement négligé par MM. Ed. Meyer et von Bissing. M. Naville, au contraire, en a parlé assez longuement⁽²⁾. Ce prince royal, qui semble bien n'avoir jamais régné, n'est connu que par la scène du Shatt er-Rigal, près Silsileh, où il est représenté debout devant le roi -Mentouhotep, et accompagné du chancelier Kheti et d'une femme nommée     ⁽³⁾. M. Naville pense que cette  est la mère du petit prince ; elle serait donc, par suite, la femme de , et ferait alors double emploi avec la reine  , que nous venons déjà d'accorder comme femme à  . J'ai fait d'elle, au contraire, la mère de  ⁽⁴⁾, et je crois que j'ai eu raison de l'identifier ainsi, car elle est placée derrière le roi  et non derrière le prince Antef, et si elle devait être considérée comme la femme de  , elle porterait plutôt le titre  , non  . Quant à la destinée de ce prince  , je suis d'accord avec M. Naville pour penser qu'elle fut assez courte. Le règne de son père se prolongeant très tard, au delà de 46 années, le prince mourut sans doute avant lui, sans avoir été jamais roi, bien que la présence du cartouche autour de son nom montre qu'il était bien l'héritier presomptif du trône. Ce fut son frère cadet (?), le prince Mentouhotep    (*The XIth dynasty temple*, I, pl. XII, B), qui devint roi à la mort de  , sous le nom de  ⁽⁵⁾.

Un point reste, malgré tout, embarrassant dans la scène du Shatt er-Rigal : c'est le titre  porté par le prince  . M. Borchardt, qui a étudié longuement ce titre et ses analogues, traduit ces trois mots par «*der geliebte Vater des Gottes*» et pense qu'il fut, ou bien *le père* du roi  devant qui il est

⁽¹⁾ *Livre des Rois*, I, p. 237, B.

[non n° 483, comme on lit dans NAVILLE, I, p. 7].

⁽²⁾ *The XIth dynasty temple*, I, p. 7.

⁽⁴⁾ *Livre des Rois*, I, p. 236.

⁽³⁾ PETRIE, *A season in Egypt*, pl. XVI, n° 489

⁽⁵⁾ Cf. NAVILLE, *A. Z.*, Band XLVI, p. 88.

debout, ou bien *son beau-père*, le mari de la reine  ⁽¹⁾. Quoi qu'il en soit, ajoute-t-il, c'est un *Nebenkönig* ou un *Unterkönig* de -Mentouhotep. Mais aucune de ces explications, et encore moins la conclusion, n'offre un caractère satisfaisant : le prince  est, en effet, représenté tout petit, tandis que le roi  est très grand; pourquoi donc le père ou le beau-père serait-il ainsi beaucoup plus petit que le fils ou le beau-fils, et comment le père ou le beau-père pourrait-il être *Nebenkönig* ou *Unterkönig* de son fils ou beau-fils? Le titre  doit donc avoir ici une signification tout autre que celle imaginée par M. Borchardt, et il nous sera peut-être donné un jour de la découvrir.

XI

Le roi n° 13 de mon *Livre des Rois*⁽²⁾, -Antef, est certainement à rayer de la XI^e dynastie et à rejeter dans la période qui suit la XII^e dynastie, car le *décret de Coptos* daté de l'an 3 de son règne⁽³⁾ est gravé sur un monument de Sanousrit I^{er}, et, comme l'a fait remarquer tout récemment M. Lieblein, ce décret « est un épisode de la lutte entre les Hyksôs et les rois thébains de la XIII^e dynastie »⁽⁴⁾.

Le roi n° 15 du *Livre des Rois*⁽⁵⁾, -Antef, est aussi à reporter au delà de la XII^e dynastie, où il doit très probablement être voisin du précédent.

De même pour le roi n° 16, -Mentouhotep⁽⁶⁾, qui paraît bien appartenir à la XIII^e dynastie, comme l'ont déjà supposé MM. Newberry (*P. S. B. A.*, t. XXVII, p. 103) et Ed. Meyer (*Nachträge zur ägypt. Chronologie*, p. 29, note).

Le roi n° 17 du *Livre des Rois*, Horus ,  ⁽⁷⁾, ne figure dans aucune des listes récemment dressées des souverains de la XI^e dynastie, et M. Ed. Meyer a déclaré que le roi de la *Salle des Ancêtres* à Karnak portant ce

⁽¹⁾ *Berichte der philol. histor. Klasse der kgl. Sächs. Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig*, Band LVII, 1905, p. 255-256.

de l'ancienne Égypte, 1910, p. 121. Cf. BREASTED, *Ancient records of Egypt*, I, § 340, pour la traduction du décret.

⁽²⁾ Tome I, p. 238-242.

⁽⁵⁾ Tome I, p. 246.

⁽³⁾ *Ibid.*, p. 239, § V.

⁽⁶⁾ *Ibid.*, p. 247.

⁽⁴⁾ LIEBLEIN, *Recherches sur l'hist. et la civilisat.*

⁽⁷⁾ *Ibid.*, p. 247-248.

nom appartenait selon toute vraisemblance à la VIII^e dynastie⁽¹⁾. J'ignore sur quel témoignage est fondée cette affirmation; les rois de la VIII^e dynastie sont plutôt rares, sinon tout à fait inexistants, sur la liste de la *Salle des Ancêtres*, et, d'autre part, le pharaon voisine sur cette liste avec . On ne niera pas, enfin, que le cartouche est de formation analogue au cartouche du dernier Mentuhotep de la XI^e dynastie. Je persiste donc à penser, et de futures découvertes nous en apporteront peut-être un jour la preuve, que a appartenu au Moyen Empire, et sinon à la XI^e dynastie, du moins à la période obscure qui a suivi la XII^e. Je ne vois, en tout cas, aucune raison pour le ranger sous la VIII^e dynastie.

L'identification de l'Horus avec le roi de la *Salle des Ancêtres* n'offre, du reste, je le reconnaiss, aucun caractère de certitude, et on verra plus loin, à la fin du présent article, qu'il existe en Nubie un roi dont le nom d'Horus et de *nebti* est précisément avec les deux cartouches et ⁽²⁾.

XII

Quant au roi n° 14 du *Livre des Rois*, -Mentuhotep⁽³⁾, que j'ai appelé Mentuhotep V, il est aussi le *Mentuhotep V* de M. Naville; MM. Ed. Meyer et von Bissing en font, au contraire, *Mentuhotep VI*, parce qu'ils n'admettent pas la fusion de l'ancêtre () Mentuhotep de la *Salle des Ancêtres* avec l'Horus -Mentuhotep de la stèle du British Museum. Tout porte à croire, en tout cas, que la XI^e dynastie finit avec lui⁽⁴⁾, et que son successeur immédiat fut le roi -Amenemhâit I^{er}, dont nous faisons le fondateur de la XII^e dynastie, car les listes du nouvel Empire mentionnent immédiatement avant ⁽⁵⁾.

⁽¹⁾ *Nachtr. zur ägypt. Chronol.*, p. 24, note 1.

⁽²⁾ Voir plus bas, p. 133 et seq.

⁽³⁾ *Livre des Rois*, I, p. 243-246.

⁽⁴⁾ NAVILLE, A. Z., Band XLVI, p. 85, et von BISSING, *Rec. de trav.*, t. XXXIII, p. 20.

⁽⁵⁾ Cf. PETRIE, *Abydos*, II, 1903, p. 35, où il est dit que la reine dont la tête est représentée *ibid.*, pl. XXXII, n° 7, est peut-être la fille de Sankhkara «through whom Amenemhat gained the kingdom and founded the XIIth Dynasty».

Je voudrais rectifier la lecture que j'ai donnée du nom d'*Horus d'or* du roi aux carrières de Hammamat; ce nom n'est ni , comme je l'ai indiqué⁽¹⁾, ni , comme je l'ai lu quelque part. M. P. Montet a bien voulu me communiquer la photographie de l'inscription, prise par lui cet hiver; on y voit un signe assez mal dessiné, qui ne me paraît pouvoir être interprété que comme un , *shhem*. Le fac-similé donné par Lepsius⁽²⁾ est tout à fait conforme à l'original, et l'interprétation qu'il a donnée du signe dans son *Königsbuch*⁽³⁾ est exacte, avec cette réserve que le  est vertical, et non oblique comme il l'a représenté.

Je dois ajouter cependant que, outre l'inscription de Hammamat, deux autres monuments assez récemment découverts nous ont conservé le nom d'*Horus d'or* du roi :

1° C'est d'abord le fragment d'Abydos, que j'ai déjà cité au *Livre des Rois* (I, p. 245, § IX), et qu'on peut voir dessiné sur la planche XXV de PETRIE, *Abydos*, t. II. Il porte . Nous avons très probablement à lire ici le signe  dont la partie inférieure seule est conservée.

2° C'est ensuite une colonne de grès trouvée en 1908-1909 à Gournah par M. Fl. Petrie dans le cénotaphe de *heb-sed* du roi Sankhkara, et sur laquelle était tracé le protocole complet du roi, très mutilé malheureusement aujourd'hui :  etc.⁽⁴⁾. M. Petrie fait observer (*ibid.*, p. 5) que ce nom d'Horus d'or, *hotep*, n'était pas connu antérieurement. En l'absence de photographie, il convient probablement de se montrer assez réservé en ce qui concerne ce signe . Si l'original porte réellement un signe horizontal, je préférerais lire , c'est-à-dire  couché, plutôt que .

M. Budge (*Livre des Rois*, I, p. 50) ignore tout ce qui précède et ne donne pas de nom d'Horus d'or pour ce roi.

⁽¹⁾ *Livre des Rois*, I, p. 243, § I.

⁽³⁾ Taf. XI, n° 165.

⁽²⁾ *Denkmäler*, Abt. II, Bl. 150 a. Il n'y a pas de lacune entre le nom d'Horus d'or et .

⁽⁴⁾ Voir FL. PETRIE, *Qurneh*, 1909, pl. VII et p. 5.

Comme nouveau monument de Sankhkara, découvert depuis la publication du *Livre des Rois*, je signalerai le fragment de bas-relief trouvé à Éléphantine le 19 février 1908 et publié par M. J. Clédat⁽¹⁾; il donne le nom d'Horus coiffé de et les deux cartouches.

XIII

Voici donc comment on peut, jusqu'à nouvel ordre, établir la succession des pharaons de la XI^e dynastie :

- 1° Le *Antef I^r*, fils de la dame ;
- 2° Le , gouverneur du nome de Thèbes, *Antef II*, fils de la dame ;
- 3° L'Horus -*Antef III*, qui a régné au moins 50 ans;
- 4° L'Horus -*Antef IV*, fils du précédent;
- 5° L'Horus -*Mentouhotep I^r*, fils du précédent;
- 6° L'Horus , roi -*Mentouhotep II*, qui a régné au moins 46 ans;
- 7° L'Horus , roi -*Mentouhotep III*, fils cadet du précédent(?); son frère ainé le *prince Antef* du Shatt-er-Rigal ne régna pas;
- 8° L'Horus , roi -*Mentouhotep IV*, qui régna au moins 2 ans;
- 9° L'Horus , roi -*Mentouhotep V*, qui régna au moins 8 ans.

Soit, au total, quatre Antef au début et cinq Mentouhotep à la fin. Le protocole complet avec les cinq noms usuels n'apparaît qu'avec le second des Mentouhotep, le premier de tous ces princes qui ait régné à la fois sur le Delta et la Haute-Égypte.

Cette liste ne diffère de celle qui a été dressée en 1907 par M. Naville que par l'addition en tête de la dynastie du -*Antef*, fils de la dame . Si l'on ne veut pas admettre l'identification des trois Horus de la *Salle des Ancêtres* à Karnak avec les trois Horus de la stèle du British Museum, on obtiendra douze rois au lieu de neuf; j'insiste, en terminant, sur le fait que cette identification, admise sans discussion par M. Naville, et très séduisante en effet, n'est absolument pas démontrée.

⁽¹⁾ *Recueil de travaux*, t. XXXI, 1909, p. 64-65.

XIV

Enfin, je voudrais ajouter à cette XI^e dynastie ainsi constituée un *appendice* que les récentes explorations en Nubie, au delà de l'île de Philæ, ont rendu nécessaire.

Dès 1906, en effet, M. Breasted signalait la présence à Molokab, en Basse-Nubie, d'un graffito contenant un nom royal entouré de noms propres de particuliers appartenant nettement au Moyen Empire. Il lisait ainsi le nom royal⁽¹⁾, et remarquant l'analogie de formation entre le nom d'Horus *guerg-taoui-f* et le nom d'Horus  du roi  , il pensait que le nouveau pharaon était à ranger aussi dans la XI^e dynastie. Le cartouche restait illisible.



Mais MM. Borchardt, Schäfer et Steindorff qui avaient aussi copié le graffito en question nièrent la présence du  dans le nom d'Horus et proposèrent de lire ce dernier  , *guerg-taoui*; or c'est là le nom d'Horus du roi Nousirhotep I^{er} de la XIII^e dynastie⁽²⁾; la lecture du cartouche étant également déclarée incertaine par M. Steindorff, M. Ed. Meyer⁽³⁾ mit en doute l'existence de ce roi nouveau.

Il fallut la publication de l'ouvrage de M. Weigall sur les Antiquités de la Basse-Nubie⁽⁴⁾ pour rendre au pharaon de M. Breasted l'existence à laquelle il avait droit. Au cours de son voyage d'exploration entre la première cataracte et la frontière du Soudan, M. Weigall releva, en effet, plusieurs traces indubitables de ce roi :

1° Ce fut d'abord le graffito de *Médik*, celui-là-même qui avait été copié naguère par M. Breasted : *op. cit.*, pl. XLIX, n° 1 (photographie) = pl. L, n° 1 (dessin). La lecture de M. Breasted fut ainsi confirmée, et l' apparut comme

⁽¹⁾ BREASTED, dans *The American Journal of Semitic languages and literatures*, XXIII, 1906, p. 56-57 et fig. 39. Cf. aussi GAUTHIER, *Livre des Rois*, I, p. 248, n° 18.

⁽²⁾ GAUTHIER, *Livre des Rois*, II, p. 22 et seq.

⁽³⁾ *Nachträge zur ägypt. Chronol.*, p. 29, note.

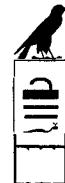
⁽⁴⁾ A. E. P. WEIGALL, *A Report on the Antiquities of Lower Nubia and their condition in 1906-1907* (publication du Service des Antiquités de l'Égypte, Oxford, 1907).

absolument certain. M. Weigall (*ibid.*, p. 96-97) a placé ce roi dans la période confuse qui s'étend de la XIII^e à la XVII^e dynastie.

2° *Entre le temple de Abou-Hor et celui de Kalabsheh*, M. Weigall a encore relevé le même graffito (→), où le nom d'Horus est nettement écrit ; le cartouche y est plus difficile à déchiffrer qu'à Médik; M. Weigall le transcrit (pl. XXXII, n° 1) et le lit *Iäkkhentra*^(?) (*ibid.*, p. 77).



3° A *Toschkeh* enfin, M. Weigall a relevé le nom d'Horus du roi inscrit, cette fois, dans l'encadrement faussement appelé *bannière*: (*op. cit.*, pl. LXV, n° 1, et p. 126).



Aussi M. Ed. Meyer dut-il se rendre à l'évidence et admettre dans ses *Neue Nachträge zur ägyptischen Chronologie*⁽¹⁾ l'existence sous la XI^e dynastie du roi

Il reconnut aussi, par la même occasion, un second roi mentionné seulement, comme le précédent, par des inscriptions nubiennes dans l'ouvrage de M. Weigall.

1° A *Toschkeh* (*op. cit.*, pl. LXV, n° 1, et p. 126) on peut voir, en effet, à droite du nom d'Horus du roi précédent, le graffito que voici :



M. Weigall, remarquant l'absence de l'épithète entre les deux cartouches, n'est pas certain d'avoir affaire ici à un seul et même roi.

2° A *Abou-Simbel*, M. Weigall (*op. cit.*, p. 138) a relevé le protocole suivant du même roi :

⁽¹⁾ Dans *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, Band XLIV, p. 115.

⁽²⁾ M. Ed. Meyer (*A. Z.*, XLIV, p. 115) resti-

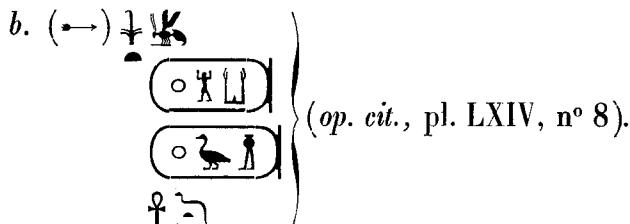
tue ici pour rendre le nom de *nebti* identique au nom d'Horus.

⁽³⁾ Omis par M. Ed. Meyer (*A. Z.*, XLIV, p. 115).

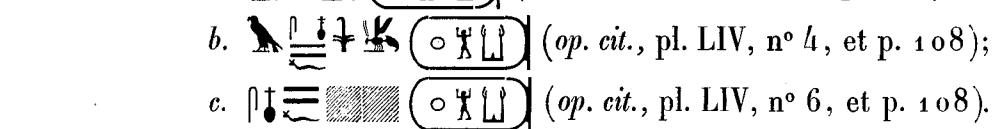
3° A *Ibrim*, à 3 kilomètres au nord du temple et juste derrière la maison de la poste, on voit encore deux inscriptions de ce roi, attribuées à tort par M. Weigall à deux rois différents :



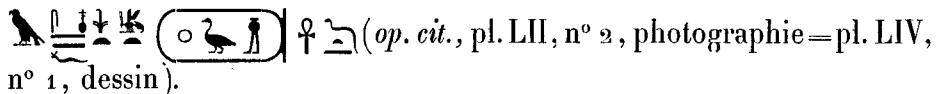
(*op. cit.*, pl. LXII, n° 2, photographie = pl. LXIV, n° 4, dessin; cf. aussi p. 115).



{ (*op. cit.*, pl. LXIV, n° 8).



5° Sur un rocher un peu au-nord du temple d'*Amada* :



6° Enfin, sur un rocher près de Gerf-Hussein :  (*op. cit.*, pl. XXXIV, n° 1)⁽¹⁾.

De même que pour l'Horus *guerg-taoui-f*, M. Weigall était disposé à ranger ce dernier souverain, l'Horus *snoufir-taoui-f*, roi *Kakaré*(?), dans la période qui suivit la XII^e dynastie⁽²⁾. Mais M. Ed. Meyer affirma presque aussitôt après que ce roi et le précédent appartenaient sûrement à la XI^e dynastie : «Dass beide Könige der 11. Dynastie angehören, ergibt sich aus ihren Namen und speziell aus dem Horusnamen, die dem des Sanchkeré (*S-nhtwi-f*) analog gebildet sind, mit voller Sicherheit»⁽³⁾.

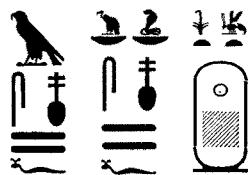
⁽¹⁾ Cf. WEIGALL, *Archaeol. Report of the Egypt Explor. Fund for 1905-1906*, p. 18-19.

⁽²⁾ *Ibid.*

⁽³⁾ A. Z., Band XLIV, p. 115.

Un second argument tiré par M. Ed. Meyer du nom d'Horus d'or du second de ces rois, qui porte  simplement, sans autre désignation spéciale, n'aurait plus cours maintenant, puisque nous connaissons aujourd'hui le nom d'Horus d'or,  et le nom d'Horus d'or,  (? ou autre), de .

En tout cas, je suis pour ma part tout à fait décidé à ranger ces deux rois Nubiens sous la XI^e dynastie. En ce qui concerne le second, je rappelle que Lepsius a donné, sans référence, au n° 166 de son *Königsbuch*, un protocole



mutilé ainsi conçu :

⁽¹⁾. J'ai proposé, avec réserve, d'iden-

tifier ce roi avec le  de la *salle des Ancêtres* à Karnak ; les récentes découvertes de Nubie semblent montrer qu'il serait préférable d'identifier le roi de Lepsius avec celui de M. Weigall, dont le protocole est identique.

Quant à savoir si le cartouche-nom de ce dernier, , est, comme le pense M. Ed. Meyer⁽²⁾, une abréviation de  analogue à l'abréviation souvent employée par le papyrus Abbott, je crois qu'il convient de se montrer moins affirmatif que ne le fait le savant allemand, et d'attendre de nouveaux documents pour se prononcer.

Je ne crois pas davantage qu'on soit en droit de déclarer avec autant d'assurance que le fait M. Ed. Meyer⁽³⁾ que ces deux rois ne peuvent être placés qu'avant -Mentouhotep III. Il n'y a là-dessus aucune donnée ni pour ni contre. Ne serait-il pas plus raisonnable de ne rien changer à la dynastie thébaine, et de classer ces rois, *dont les traces n'ont été trouvées jusqu'à présent qu'en amont d'Éléphantine*, dans une petite dynastie nubienne indépendante des pharaons de Thèbes, et dont les rois se seraient plu à imiter dans la rédaction de leurs protocoles leurs puissants voisins du nord. Nous aurions alors dans cette dynastie nubienne, dont le nombre des représentants viendra peut-être un jour s'accroître, comme le prototype de la grande dynastie des Éthiopiens qui tint plus tard

⁽¹⁾ GAUTHIER, *Livre des Rois*, I, p. 247, n° 17.

⁽²⁾ *Ibid.*, et aussi *Geschichte des Altertums*, I,

⁽³⁾ A. Z., Band XLIV, p. 115.

2^e édit., p. 237 et seq.

et à diverses reprises les pharaons d'Égypte en échec, et qui même avec Piankhi conquit un jour toute la vallée du Nil. Ne savons-nous pas, en effet, par deux documents précis, que la souveraineté des Antef et des Mentouhotep de la première dynastie thébaine ne s'étendait pas vers le sud au delà d'Éléphantine et de la première cataracte? Ne savons-nous pas, d'autre part, que les premiers pharaons de la XII^e dynastie consacrèrent à reconquérir la partie sud de l'ancien Empire memphite, entre les deux cataractes, la même ardeur que leurs ancêtres de la XI^e dynastie avaient déployée pour recouvrer la partie nord de ce même Empire jusqu'à la Méditerranée? Il paraît très naturel de supposer que cette reconquête du sud a été faite aux dépens de la dynastie nubienne des (o ! v i l l) et des (o t l l).

Encore une remarque pour terminer. Je ne suis pas encore absolument convaincu que le troisième roi signalé par M. Weigall en Nubie, sur un graffito entre Demhid et Umbarkâb (*op. cit.*, pl. XIX, n° 2, dessin = pl. XXI, n° 2, photographie, et p. 59-60), soit identique au roi (o t l l) des décrets royaux trouvés à Coptos en 1910 par MM. Ad. J. Reinach et R. Weill⁽¹⁾, et encore moins que ce roi nubien soit à ranger dans la VIII^e dynastie memphite. M. Weigall, lisant le cartouche *Hakara* ou *Wazkara*, avait déjà supposé que ce roi appartenait au Moyen Empire, et il l'avait classé, comme les deux autres, dans la période intermédiaire entre la XIII^e et la XVII^e dynastie. Je serais assez disposé, pour ma part, à le ranger dans la petite dynastie nubienne indépendante, contemporaine de la XI^e dynastie thébaine, en compagnie des deux souverains précédents.



Le Caire, le 20 mai 1911.

H. GAUTHIER.

⁽¹⁾ Voir sur ce roi *Ouazkara*, R. Weill dans *Ann. du Serv. des Antiq.*, XI, p. 124-125, et dans *Acad. des Inscr. et Belles-Lettres, Comptes rendus des Séances de l'année 1911*, p. 270-272.